

Mise à jour concernant le dépistage de la COVID-19 pour les élèves dans la région de Peel

Chers parents, tuteurs, tutrices,

À partir du lundi 7 décembre 2020, tous les enfants présentant au moins un symptôme de la COVID-19, même des symptômes légers, doivent rester à la maison, s'auto-isoler et il est recommandé de se faire tester.

Les membres du foyer, y compris les frères et sœurs, doivent également s'auto-isoler pendant que l'enfant symptomatique attend les résultats du test. Cela permettra de freiner la propagation de la COVID-19 encore plus rapidement et de contribuer à maintenir les écoles ouvertes.

(Le questionnaire d'auto-évaluation sera disponible sous peu en version française)

Suivez ces étapes:

1. Faites l'auto-évaluation de votre enfant tous les jours en considérant les symptômes suivants :
 - Fièvre et /ou frissons (température égale ou supérieure à 37,8 degrés Celsius),
 - toux sèche et roque,
 - difficulté respiratoire,
 - diminution ou perte du goût ou de l'odorat,
 - mal de gorge, difficulté à avaler,
 - congestion ou écoulement nasal,
 - mal de tête persistant ou inhabituel,
 - nausées, vomissements, diarrhée,
 - fatigue extrême ou inhabituelle, douleurs musculaires.

Si votre enfant fréquente une garderie agréée, veuillez suivre la procédure de votre fournisseur de services de garderie.
2. Emmenez votre enfant sur un site de test ou dans un [centre d'évaluation](#) pour faire un test de dépistage à la COVID-19 s'il présente un symptôme nouveau ou qui s'aggrave. Sans test COVID-19, votre enfant doit s'isoler pendant 10 jours après le début de ses symptômes.
3. Toutes les personnes de votre foyer doivent rester à la maison jusqu'à ce que:
 - vous receviez des résultats négatifs du test de votre enfant, ou
 - Le fournisseur de soins de santé a identifié une autre raison des symptômes de votre enfant, ou
 - 14 jours se sont écoulés depuis la dernière exposition de votre enfant qui n'a pas été testé.
4. Plus d'informations vous seront fournies concernant la procédure de retour à l'école de votre enfant.

**Health
Services**

Office of the
Medical Officer
of Health

PO Box 667
RPO Streetsville
Mississauga, ON
L5M 2C2
tel: 905-799-7700

peelregion.ca

Il n'y a aucun changement au dépistage pour les membres du personnel des écoles et des garderies, les fournisseurs de services de garde en milieu familial agréés et les membres de leur ménage et les visiteurs essentiels (le cas échéant).

Pour plus d'informations vous pouvez consulter [le site web du bureau de santé de Peel](#) ou l'appeler au 905-799-7700 (Caledon 905-584-2216), en semaine de 8 h 30 à 16 h 30.

Merci pour vos efforts pour assurer la sécurité de tous les enfants et du personnel, au sein des écoles et de la communauté.

Mes salutations distinguées,



Lawrence C. Loh, MD, MPH, FCFP, FRCPC, FACPM, médecin hygiéniste